

assez clair que plusieurs des programmes que le gouvernement a présentés à la Chambre émanent directement du rapport de la Commission de planification de l'agriculture canadienne. Je veux parler de programmes tels que le programme de réduction des emblavures, le bill de stabilisation concernant le grain des Prairies et le bill C-176 de la session précédente, qui inaugurerait la commercialisation nationale. Aujourd'hui, on présente un autre programme dit de rajustement de la petite exploitation agricole.

Puis-je signaler encore une fois, et il faut en tenir compte, que la Commission de planification de l'agriculture canadienne ne comptait pas un seul cultivateur. Son rapport émane de théoriciens qui, selon toute probabilité, n'avaient que peu ou point d'expérience pratique de l'art de la culture. Si des problèmes ont surgi, c'est parce que des experts en pantoufles ont eu recours à des théories et à des concepts économiques pour tenter de guérir les maux de l'agriculture. En outre, le gouvernement actuel n'a pas fait montre de beaucoup d'imagination dans sa politique agricole et n'a pas manifesté beaucoup de souci à l'endroit des agriculteurs et de leur bien-être. Gouvernant d'une façon autoritaire et fort paternaliste, le gouvernement ne cherche pas tellement à guérir les maux de l'agriculture qu'à enlever à cette industrie un très grand nombre de personnes.

L'élargissement de la loi sur le crédit agricole pour l'avenir immédiat n'est pas autre chose qu'un élargissement de l'administration du programme de développement des petites fermes. Il conviendrait peut-être mieux de l'appeler le programme de regroupement des petites fermes. Je sais qu'il portera le nom de programme de développement des petites fermes simplement parce que le mot développement a une connotation politique plus favorable que celui de regroupement. A vrai dire, toutefois, les principes fondamentaux de la proposition sont les mêmes qu'autrefois. On ne peut pas les changer simplement en titrant le bill autrement. Pour ma part, le bill porte sur le regroupement et la consolidation, le programme s'inspirant d'un énoncé de politique du 8 mars, lequel renferme un vaste exposé général que le gouvernement fédéral n'a pas réussi à faire adopter par les provinces. Il s'agit d'une politique sur laquelle, nous, les députés, n'avons pu obtenir de précisions. Nous ne connaissons pas l'ampleur du programme. On n'a fait aucun cas de nos demandes d'explications. Le ministre n'a pas renseigné le comité. Les représentants de la Société du crédit agricole ne nous ont pas beaucoup aidés non plus à comprendre ce programme parce que la plupart des questions avaient trait à la politique. Il y a bien des éléments inconnus au sujet du programme du gouvernement sur le développement des petites entreprises agricoles. Le gouvernement procède au petit bonheur, au hasard et sa formule sent son côté politique. Aux pages 7 et 8 des Procès-verbaux et témoignages du Fascicule No. 2 du comité permanent de l'agriculture, on peut voir une définition d'une petite exploitation agricole. Cette définition va sans doute varier selon le nombre de demandes reçues.* On ne sait pas exactement quelle définition sera appliquée.

Il suffit d'examiner attentivement le rapport de la Société du crédit agricole pour constater que la majorité des prétendus propriétaires de petites exploitations agricoles demeurent dans le Québec et les provinces Maritimes. Comment se fera la répartition des fonds? Dans quelle proportion les montants seront-ils affectés? On ne nous a pas encore donné de réponse. Nous ne savons qu'une chose, monsieur l'Orateur, c'est que le gouverne-

ment encourage au fond les gens à abandonner la terre. Le gouvernement voudrait que quantité de gens renoncent à l'agriculture. Cette politique aura des effets désastreux sur nos régions rurales. Nous ne savons pas exactement comment le programme à l'étude sera appliqué. Nous savons seulement que les provinces n'ont pu l'accepter. Les organisations agricoles ne sont pas nécessairement d'accord à ce sujet. Les gens de ma circonscription ne l'acceptent pas.

En février 1971, j'ai envoyé un questionnaire, demandant simplement ceci: «Êtes-vous d'accord pour qu'on fusionne les fermes en unités agricoles de grandes dimensions?» 10 p. 100 ont répondu oui, 82 p. 100 non et 8 p. 100 étaient indécis. Voici ce que disait le *Journal d'Edmonton* de M. A. M. Runciman, homme respecté de tous qui joue un rôle éminent dans l'industrie des céréales:

M. A. M. Runciman, de Winnipeg, président des Producteurs de céréales unis, signale qu'une formule globale serait la seule façon de résoudre l'énigme universelle des petits revenus de la majorité des agriculteurs...

Au dire de M. Runciman, le programme fédéral de 1970, qui payait les agriculteurs pour qu'ils ne cultivent pas de blé, était un programme «abominable» et avec l'annonce, cette semaine, du programme de développement des petites exploitations agricoles, le gouvernement fait encore fausse route.

• (1620)

Ma citation provient de l'édition du 9 décembre du *Journal d'Edmonton*.

M. Runciman est préoccupé, ainsi que d'autres porte-parole des agriculteurs, en ce qui concerne le nouveau programme de mise en valeur du gouvernement fédéral, qui, «en dépit de belles paroles... a pour objectif de réduire le nombre des agriculteurs au Canada.»

Plusieurs porte-parole des agriculteurs citent le rapport sur l'avenir de l'agriculture dans les années 70, fait par un comité nommé par le gouvernement fédéral l'année dernière, et qui recommandait une réduction d'un tiers des 400,000 fermes du Canada.

«Il est dur de comprendre qu'on veuille éliminer progressivement un agriculteur canadien qui peut produire du blé pour, disons, \$1.20 le boisseau quand un agriculteur européen continue d'en produire, même s'il ne peut faire baisser le coût de production au-dessous de \$2», a dit M. Runciman.

Il dit qu'on ne résoudra rien à moins que le Canada n'essaie d'obtenir un accord de principe avec les principaux pays producteurs sur des politiques à long terme visant à une stabilisation de la production; et que la tendance de la politique d'Ottawa continuera à nuire aux agriculteurs canadiens.

Je ne vois aucune objection à ce que les cultivateurs âgés, ou tout autre groupe, décident de leur propre gré de prendre leur retraite. Les cultivateurs âgés devraient, me semble-t-il, pouvoir jouir de la retraite avec dignité. Grâce à la rationalisation et au processus de rajustement dans l'industrie textile, le gouvernement fédéral a mis en œuvre un excellent programme destiné à aider ceux qui ont dû s'adapter à un autre mode de vie. Toutefois, je suis curieux de savoir qui va remplir le vide causé par le départ du grand nombre de cultivateurs qu'on encourage à abandonner leurs terres par le truchement, de ce programme de remembrement des petites fermes. Verra-t-on s'installer à leur place des syndicats ou de grandes sociétés agricoles?

Dans quelle mesure un jeune homme, qui a le vif désir de se lancer en agriculture, peut-il s'adapter à ce vaste programme d'ensemble? Quels encouragements lui sont prodigués? Quels conseils pratiques lui fournit-on pour l'intéresser à s'engager activement dans cette industrie? Voilà, essentiellement, ce que propose le député de Mackenzie (M. Korchinski) dans son amendement. Si on a un programme qui encourage les gens à quitter la ferme, il